

Légation de Suisse

en

Roumanie

IV.E.

Votre B.56.15.Russie.-EF.

Bucarest, le 25 mai 1934.



Monsieur le Conseiller fédéral,

Par dépêche du 12 de ce mois, vous avez bien voulu me faire connaître les vues du Gouvernement Fédéral sur une candidature éventuelle de l'U.R.S.S. à la Société des Nations.

Cet exposé m'a vivement intéressé et je vous remercie de me l'avoir adressé.

Il m'a paru opportun de compléter votre documentation: d'abord, par les renseignements que j'ai pu recueillir sur l'attitude probable du gouvernement roumain devant le problème dont il s'agit; ensuite, par quelques observations et réflexions personnelles.

C'est ce que j'ai l'honneur de faire par le présent rapport.

1.

Depuis les discours échangés à Bucarest le 11 de ce mois, entre MM. Titulesco et Tewfik Rouchdi Bey, on ne peut plus douter que les trois Etats de la Petite Entente ne soient résolus à reconnaître le gouvernement des Soviets.

Cette reconnaissance sera-t-elle un fait accompli au moment où l'U.R.S.S. sollicitera son admission dans

Au Département Politique Fédéral,
Berne.

- 2 -

la Ligue de Genève ? M. Savel Radulesco, à qui je posais cette question, m'a répondu qu'il n'en savait rien. Il prétend ne posséder aucune indication positive sur les projets actuels des dirigeants de Moscou. D'autre part, il semble estimer que les consultations mutuelles auxquelles doivent procéder les cabinets de Prague, de Belgrade et de Bucarest, ainsi que les négociations ultérieures et séparées des trois Etats avec l'U.R.S.S. exigeront un temps assez considérable. Il se pourrait donc que la candidature soviétique précède la reprise effective des relations diplomatiques entre la Petite Entente et Moscou. Dans cette hypothèse, Roumains, Yougoslaves et Tchécoslovaques se prononceraient néanmoins pour l'admission : c'est là un point sur lequel M. Savel Radulesco se montre très affirmatif.

Selon lui, la Russie ne présentera sa requête officielle que le jour où elle se croira sûre d'un accueil presque unanime. Mais cette condition apparaît à mon interlocuteur comme déjà remplie. La composition du Conseil de la S.D.N. est telle à l'heure présente qu'aucun veto ne paraît devoir être opposé à la demande éventuelle de l'U.R.S.S. Si, au sein de l'Assemblée, une opposition se faisait jour, elle n'exprimerait guère que les manières de voir de petits Etats isolés, qui auraient peu de chances d'arriver à s'entendre sur une doctrine commune et encore moins de grouper autour d'eux des adhésions importantes.

- 3 -

II.

Vous observez que, dans notre pays, la presse et l'opinion sont profondément divisées sur la question de savoir quelle attitude la Suisse devrait observer en présence d'une candidature soviétique.

Les arguments invoqués par les adversaires du bolchévisme sont assurément sérieux et méritent d'être examinés avec attention.

Ils ont raison, je crois, de prétendre qu'aucun Etat jusqu'à ce jour n'a trouvé dans l'établissement de relations officielles avec l'U.R.S.S. les avantages économiques qu'il se flattait d'en obtenir. L'exemple des Etats-Unis d'Amérique montre que le mouvement commercial susceptible de se développer entre la Russie des Soviets et un pays quelconque ne dépend point du fait que ce pays a ou n'a pas reconnu le régime auquel préside actuellement le camarade Staline, mais d'un ensemble de conditions purement économiques et, par conséquent, variables. Preuve en est que les Américains, à une époque où leur gouvernement ignorait celui de Moscou, ont réalisé en U.R.S.S. de très grosses affaires parce que les circonstances étaient favorables, mais que, d'autre part, le fait d'avoir envoyé un ambassadeur sur les rives de la Neva ne semble pas avoir amélioré, ces derniers temps, leur position sur le marché russe. La Suisse commettrait donc une erreur si elle s'imaginait (après tant d'autres victimes de la même illusion) que la reconnaissance des Soviets par le Conseil Fédéral ouvrira de nouveaux débouchés à ses industries

d'exportation.

Mais, pour l'instant, il s'agit avant tout de savoir quel accueil le gouvernement de la Confédération devrait réserver à une demande d'admission de l'U. R.S.S. dans l'organisme international de Genève. Pour respecter les règles de la logique et de la science juridique, il faudrait exposer séparément ce problème et celui des relations qui pourraient s'établir dans la suite entre Berne et Moscou. Cependant, il saute aux yeux que, si les deux questions demeurent nettement distinctes sur le plan intellectuel, elles n'en font qu'une en pratique puisque les mêmes arguments pour et contre se retrouvent dans tous les débats qui s'instituent sur l'une et l'autre. C'est pourquoi, au risque de commettre des confusions au moins apparentes, j'ai cru pouvoir négliger, dans ces réflexions, les "distinguo" trop subtils.

Les appréhensions manifestées chez nous par les adversaires de l'U.R.S.S. sont surtout d'ordre politique et moral. Elles procèdent de convictions profondément respectables et il serait indécent de n'en pas tenir compte. Pourtant, on ne peut se défendre d'observer que ceux qui les formulent identifient de tous points l'actuel gouvernement de Moscou avec le Comité directeur de la IIIe Internationale. Cette vue, sans doute exacte il y a quelques années, ne semble plus tout à fait conforme à la réalité d'aujourd'hui. Si imparfaitement informés que nous soyons de ce qui se passe en Russie, nous ne pouvons guère contester qu'une évolution, à la vérité très lente

et assez obscure, ne s'accomplisse, à l'intérieur comme en politique étrangère, dans les milieux qui gouvernent l'ancien empire des tsars. Le temps écoulé depuis l'avènement de Lénine suffit à expliquer les modifications survenues dans le personnel gouvernemental. A des changements de personnes, si lent qu'en soit le rythme, correspondent naturellement des variations de méthode. Il faut y ajouter les résultats de l'expérience acquise et les nécessités inéluctables d'une situation internationale que les Soviets n'ont pas créée mais à laquelle ils doivent, bon gré mal gré, se soumettre et s'adapter. Contraints par de graves périls extérieurs de se ménager dans le monde des appuis ou, tout au moins, des neutralités bienveillantes, les chefs actuels de l'U.R.S.S. ne peuvent plus être assimilés de tous points aux brutes sanguinaires qui massacèrent en 1917 Nicolas II et sa famille. Il n'est plus certain aujourd'hui que le gouvernement de Moscou favorise comme il le faisait il y a quelques années la propagande révolutionnaire de la IIIe Internationale. En Roumanie, par exemple, l'activité des communistes, naguère encore considérée comme dangereuse et visiblement encouragée par des émissaires moscovites disposant de sommes importantes et de moyens puissants, semble aujourd'hui tout à fait négligeable. Il se peut que cet apaisement ne soit qu'une trêve : Moscou remercierait ainsi Bucarest des services rendus et de ceux que les Russes attendent encore des Roumains, mais n'hésiterait pas à reprendre la lutte pour la révolution le jour où la Roumanie se montre-

- 6 -

rait moins complaisante. Rien de tout cela n'est impossible, mais le fait subsiste que, pour l'instant, les sirènes bolchévistes ne chantent plus aux rives de la Dâmbovitza. D'autre part, Tewfik Rouchdy Bey, au cours de sa visite à Bucarest, a déclaré à plusieurs reprises, dans les termes les plus nets, que les liens d'amitié noués par la Turquie avec l'U.R.S.S. n'avaient à aucun moment exercé une influence quelconque sur la politique intérieure de la République ottomane. A cela, on peut objecter que des régimes autoritaires comme ceux qui existent à Ankara, à Berlin et à Rome sont mieux armés que les gouvernements démocratiques pour se défendre contre les idéologies communistes. Mais, sans revenir à la Roumanie, déjà citée, il faudrait examiner si les Etats libéraux d'Occident, France et Angleterre, sont aujourd'hui plus exposés aux assauts de l'extrême-gauche bolchéviste qu'ils ne l'étaient avant d'être entrés en rapports avec l'U.R.S.S.

De tout ce qui précède, je n'ai pas la prétention de conclure : j'ai voulu seulement appeler votre attention sur certains éléments du problème qui me paraissent avoir été un peu trop négligés par nos journaux conservateurs et modérés.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'hommage de mon respect.

R. du Bois